



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 16 JUIN 2021

Le Conseil municipal s'est réuni mercredi 16 juin 2021 à 19h30, sous la présidence du Maire, Francis LAAS, pour prendre les décisions suivantes :

1/Rue de Mai : maîtrise d'œuvre

Afin de lancer les travaux de voirie rue de Mai il est nécessaire de retenir un maître d'œuvre pour les missions : AVP.PRO.ACT.VISA.DET.AOR.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de retenir le Bureau d'études BEREST pour la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de voirie de la rue du Mai pour une rémunération fixée à 8 340.00 € HT.

2/Aménagement de la rue de Mai: Restauration du calvaire : demande de subvention :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Approuve la restauration du calvaire pour un coût approximatif de 6 930.00 € HT .Fournisseur : MEAZZA 67450 Mundolsheim

Autorise M le Maire à solliciter toutes les subventions afférentes au projet et notamment la subvention au fonds de solidarité territoriale de la Collectivité Européenne d'Alsace

3/Décision d'aliénation du chemin rural Hirtschlagenweg

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Approuve l'aliénation du chemin rural Hirtschlagenweg, cadastré section 13 parcelles 60,85 et 86 situé dans la zone IAUXa du PLUI du Pays rhénan.

Demande à Monsieur le Maire de mettre en demeure les propriétaires riverains à acquérir du chemin rural susvisé ;

4/ Projet d'extension de la zone d'activités : zone IAUXa : Mesures compensatoires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Donne l'autorisation au Cabinet SCHMITT de réaliser les mesures compensatoires sur la parcelle section 14 n°244 si ces mesures sont réalisables sur le plan environnemental et volumétrique (Zones humides, espèces protégées, volumétrie..).

5/Ecole Élémentaire : Subvention projet pédagogique classe équitation

Les classes de CP de M MAUGAIN (26 élèves) et de CE1 de Mme CLAUS (26 élèves) vont participer à une classe transplantée équitation du lundi 14 au vendredi 18 juin 2021 pour les CE1 et du lundi 21 au vendredi 25 juin 2021 pour les CP durant le temps scolaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Approuve le versement d'une subvention de 500 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire au titre du soutien au projet pédagogique.

Dit que les crédits sont inscrits au budget 2021.

6/Actualisation de la délibération instaurant l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections (I.F.C.E).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'actualiser la délibération du conseil municipal du 23 mai 2005 selon les modalités et suivant les montants définis dans l'arrêté du 27 février 1962 et du décret 2002-63 l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élections et précise que le montant de référence calcul sera celui de l'I.F.T.S. de 2ème catégorie assortie d'un coefficient de 2.

7/Création d'une cantine scolaire : approbation des tarifs et du règlement de la cantine scolaire
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Approuve la création d'une cantine scolaire municipale à compter du 1^{er} septembre 2021

Fixe les tarifs des repas de la cantine scolaire tel que proposés ci-dessus à compter du 1^{er} septembre 2021 :

10 € pour le repas de midi sur la base de 4 repas par semaine.

(lundi-mardi-jeudi-vendredi)

Dit que la cantine scolaire municipale sera créée dans le cas où la demande d'augmentation d'agrément du centre périscolaire à la DDCS ne serait pas acceptée.

8/ Cantine scolaire municipale : création d'un poste d'Adjoint technique contractuel

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE l'engagement d'un agent non titulaire sur l'emploi d'Adjoint technique à temps non complet.

La durée hebdomadaire de service est fixée à 14.75/35^{ème}.

Dit que le poste d'adjoint technique pour la cantine scolaire municipale sera créé dans le cas où la demande d'augmentation d'agrément du centre périscolaire à la DDCS ne serait pas acceptée.

9/ Cadeau pour les 10 ans du jumelage avec la commune de Zapfendorf.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Décide d'offrir un cadeau à la commune de Zapfendorf pour marquer cet anniversaire sous la forme d'une poterie de Soufflenheim pour un coût approximatif de 111.60 € TTC. Fournisseur : poterie ERNEWEIN-HAAS Soufflenheim

10/MOTION SUR LA CREATION D'UN GROUPEMENT HOSPITALIER (GHT) NORD ALSACE

A l'unanimité, le Conseil Municipal,

AFFIRME sa détermination que soit redéfini le GHT Basse Alsace-Sud Moselle pour aboutir à la création du GHT Nord Alsace.

DEMANDE à l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est de procéder, dans cet objectif, au découpage du GHT Basse Alsace-Sud Moselle.

DEMANDE à l'ARS Grand Est de valider la convention constitutive du GHT Nord Alsace et son projet médical partagé.

11/ Rapport d'activités PETR 2020

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2020 du PETR

12/ Droit de préemption urbain

M le Maire informe le Conseil Municipal que le Président de la Communauté de Communes du Pays Rhénan n'a pas fait usage de son droit de préemption urbain concernant 2 cessions immobilières.

Divers :

13/Ecole Elémentaire : Subvention projet pédagogique classe cirque

La classe de CE2 de Mme LITSCHGI vont participer à une classe transplantée cirque du lundi 28 juin au mardi 29 juin 2021 durant le temps scolaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Approuve le versement d'une subvention de 250 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire au titre du soutien au projet pédagogique.

14/Confirmation de l'Abaissement de la vitesse de circulation sur la Route Nationale (CD 468) à 40km/h

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, confirme et approuve l'abaissement à 40km/h de la vitesse maximale autorisée sur la Route Nationale à l'exception du tronçon limité à 30 km/h

Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces concernant ce dispositif, en particulier l'arrêté nécessaire à la limitation de vitesse.

Le Maire

Francis LAAS